



**BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SÉANCE DU 6 MAI 2025 À 18H00**

**Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération  
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

**Présents :**

1	AIX-LES-BAINS	BERETTI Renaud	Pouvoir de Thibault GUIGUE
2	AIX-LES-BAINS	MONTORRO SADOUX Marie-Pierre	Arrivée à la délibération 5 Pouvoir de Michel FRUGIER
3	BOURDEAU	DRIVET Jean-Marc	
4	CHINDRIEUX	BARBIER Marie-Claire	Pouvoir de Manuel ARRAGAIN
5	DRUMETTAZ-CLARAFOND	BEAUX-SPEYSER Danièle	
6	DRUMETTAZ-CLARAFOND	JACQUIER Nicolas	
7	ENTRELACS	BRAISSAND Jean-François	
8	GRESY-SUR-AIX	MAITRE Florian	Pouvoir de Bruno CROUZEVIALLE
9	LA BIOLLE	NOVELLI Julie	
10	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	MORIN Bruno	
11	LE BOURGET DU LAC	MERCAT Nicolas	
12	LE BOURGET DU LAC	SIMONIAN Edouard	
13	LE MONTCEL	HUYNH Antoine	
14	MERY	FONTAINE Nathalie	
15	MOUXY	PERSON Armelle	
16	ONTEX	CARRIER Christiane	
17	RUFFIEUX	ROGNARD Olivier	Pouvoir de Brigitte TOUGNE- PICAZO
18	SAINT OFFENGE	GELLOZ Bernard	
19	SAINT OURS	ALLARD Louis	
20	SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE	DILLENSCHNEIDER Gérard	
21	TRESSERVE	LOISEAU Jean-Claude	
22	TREVIGNIN	CHAPUIS Nicolas	
23	VIVIERS-DU-LAC	AGUETTAZ Robert	
24	VOGLANS	MERCIER Yves	

24 communes présentes

**Absents excusés :**

*Néant*

**Elus présents en visio-conférence (non-votants) :**

Manuel ARRAGAIN (Vions)

**Techniciens présents :**

ALEXANDRE Corentin  
COSTA de BEAUREGARD Estelle  
HUGOT Amandine  
LAVASSIERE Laurent  
NAMBOTIN Magalie

Assistant de la Direction  
Responsable du service Juridique et des Assemblées  
Directrice Générale Adjointe des Services  
Directeur Général des Services  
Chargée des Assemblées



L'assemblée s'est réunie sur convocation du 29 avril 2025, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 13 projets de délibérations ainsi qu'un vœu.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 23 présents et 4 procurations

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*



## DÉLIBÉRATION

N° : 13 Année : 2025

Exécutoire le : 14 MAI 2025

Publiée / Notifiée le : 14 MAI 2025

Visée le : 13 MAI 2025

### *HOMME ET BIOSPHERE*

#### **Demande de subvention pour le lancement d'un atlas de la biodiversité intercommunale**

Monsieur le Président rappelle que le projet « Réserve de biosphère - Grand Lac » a pour finalité principale, à travers la candidature à une désignation internationale (programme « Homme et Biosphère » de l'UNESCO), de définir une trajectoire de développement territorial basé sur la recherche d'un équilibre entre développement socio-économique et préservation de la biodiversité.

Dans le cadre du plan de gestion de la future Réserve de biosphère, la réalisation d'un atlas de la biodiversité à l'échelle de la communauté d'agglomération Grand Lac fait partie des actions inscrites aux axes 1 « Préserver et restaurer les milieux naturels, du lac aux montagnes, marais et coteaux » et 5 « accompagner au changement via l'éducation au développement durable ».

L'atlas de biodiversité communal / intercommunal est un programme créé en 2010, soutenu par l'Office Français de la Biodiversité depuis 2017 au travers d'un appel à projet annuel, au service de la récente Stratégie Nationale pour la Biodiversité.

Plus qu'un simple inventaire naturaliste, cette démarche consiste à connaître, préserver puis valoriser le patrimoine naturel sur un territoire. En effet, la mise en place de cette cartographie à l'échelle locale permet non seulement de mieux connaître la biodiversité d'un territoire, mais aussi de sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la préservation de cette biodiversité, pour ensuite faciliter la prise en compte des enjeux de biodiversité dans les politiques locales.

Un ABC est donc un outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités dans leurs démarches d'aménagement et de gestion. La réalisation de l'atlas est un point de départ puisque la mise en œuvre d'un plan d'action en faveur de la biodiversité doit être prévu à l'issue de la démarche.

Suite à un appel à manifestation d'intérêt lancé en décembre 2024, 9 communes de la communauté d'agglomération ont émis le souhait de participer à la première campagne de réalisation entre 2025 et 2028. Le coût maximum de la campagne est estimé à 263 600 € TTC.

Les communes de Mouxy et Pugny-Chatenod figurant dans le périmètre du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges (PNR des Bauges) et volontaires pour la période 2025-2028 ont été intégrées dans la proposition portée par le PNR, mais bénéficieront le cas échéant d'un co-financement de Grand Lac.

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Président à déposer une demande de subvention auprès de l'Office Français de la Biodiversité, prenant en charge jusqu'à 80% du montant des dépenses éligibles du projet (soit 196 480 €), et auprès de tout autre organisme susceptible de financer ce projet (Conseil régional, Etat, Union Européenne, acteur privé...).

Dans le cas où cette subvention serait obtenue, le reste à charge pour Grand Lac s'élèverait à 67 120 € TTC (dont 18 000 € de financement du poste actuel de coordonnateur de la réserve de biosphère).

---

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à déposer les demandes de subvention auprès de l'Office Français de la Biodiversité ou tout autre organisme susceptible de financer ce projet.

Aix-les-Bains, le 6 mai 2025

Le Président,  
Renaud BERETTI



La secrétaire de séance,  
Julie NOVELLI

- Délégués en exercice : 33
- Présents : 24
- Présents et représentés : 29
- Votants : 29
- Pour : 29
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération 13 : Demande de subvention pour le lancement d'un atlas de la biodiversité intercommunale

---

Date de transmission de l'acte : 14/05/2025

Date de réception de l'accusé de  
réception : 14/05/2025

---

Numéro de l'acte : D5463 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20250506-D5463-DE

---

Date de décision : 06/05/2025

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.5. Subventions  
7.5.1. Demandes de subventions